

Comment tuer une PME? A coups de paperasserie!

ADMINISTRATION

Le temps passé par les petits patrons pour remplir la montagne des formulaires représente une perte annuelle de 7 milliards de francs! Dans une étude comparative réalisée par BDO Visura, les cantons lémaniques sont bons derniers.

ÉLISABETH ECKERT

«**P**aroles, paroles», ont chanté Dalida et Alain Delon, en évoquant l'amour. Aujourd'hui, si les quelque 100 000 PME de Suisse devaient se trouver un hymne, elles pourraient tout à fait adopter cette plainte... Année après année, tous les partis politiques affirment vouloir empoigner cette plaie qui gangrène les PME helvétiques et qui a pour nom «paperasserie administrative». Sans que la situation ne change vraiment.

Une étude, publiée hier par la grande fiduciaire BDO Visura et réalisée par l'Université de Saint-Gall, révèle l'étendue du fléau. «Les petites et moyennes entreprises demeurent particulièrement touchées par les surcharges administratives, affirme le professeur Urs Füglistaller. Les petits patrons sont ainsi contraints de réaliser eux-mêmes ces tâches ou de les sous-

traiter à des fiduciaires, car ils n'ont pas les moyens d'employer quelqu'un qui les exécuterait à demeure.» Ce faisant, ajoute l'économiste alémanique, les PME doivent consentir des dépenses tant en temps qu'en ressources financières très lourdes.

Difficile de se passer de fiduciaire

Un euphémisme! Car, selon le Conseil fédéral lui-même, ce temps perdu à remplir des formulaires de TVA ou d'assurances sociales, des demandes d'autorisation de construire ou des règlements liés à l'environnement coûte la bagatelle de... 7 milliards de francs par année, soit 2% du PIB national!

Comme le décrit très bien Bernard Repond, patron d'une menuiserie dans le canton de Fribourg et membre du comité directeur de l'Union suisse des arts et métiers, «j'ai essayé d'y comprendre quelque chose pour pouvoir remplir moi-même les décomptes TVA. Mais rebuté par la complexité des formulaires, j'ai finalement été obligé de confier ce travail à une fiduciaire.»

369 heures par an

Ainsi, un petit patron consciencieux se verrait aujourd'hui contraint d'avaler pas moins de 3000 pages de règlements, uniquement pour la TVA! En

moyenne, l'entrepreneur consacre 369 heures par an à ces tracasseries administratives, ce qui, à 50 francs le coût horaire minimum, représente une somme de 23 400 francs. Et forcément, plus l'entreprise est petite, plus la dépense par employé est élevée. Dès lors, de l'aveu même du Secrétariat d'Etat à l'économie, «le système suisse d'imposition des sociétés peut être considéré comme le plus complexe du monde industrialisé.»

Selon l'étude comparative de BDO Visura, les cantons lémaniques sont ceux qui ont accompli le moins de progrès en matière d'allègement des démarches administratives. «Il existe, entre les cantons, des disparités énormes», estime Urs Füglistaller. Ainsi, de Bâle-Campagne, des Grisons, de Zurich et du canton de Vaud, plus particulièrement sondés par l'économiste de Saint-Gall, qui ajoute: «Vaud n'a pour l'heure initié aucune démarche dans ce domaine.» ■





HELP! De l'aveu même du Secrétariat d'Etat à l'économie, «le système suisse d'imposition des sociétés peut être considéré comme le plus complexe du monde industrialisé». ARCHIVES